

**AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

**NOTICE TO ATTEND
ANNUAL GENERAL MEETING**



**LUNDI 22 JUIN 2020 À 19H00
MONDAY 22nd, 2020 AT 7:00 P.M.**

**Prise de présences dès 18h45 (veuillez apporter ce livret)
Registration from 6:45 P.M. (bring this booklet)**



TABLE DES MATIÈRES

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE	4
INFORMATIONS À NOUS FAIRE SUIVRE	7
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 MAI 2019	8
ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019.....	14
BUDGET PRÉVISIONNEL 2020	17
CERTIFICAT D'ASSURANCE	18
PRÉVENTION – DOMMAGES PAR L'EAU.....	22
FORMULAIRE DE PROCURATION	24
DEMANDE D'AJOUT À L'ORDRE DU JOUR.....	26
FORMULAIRE DE DEMANDE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR.....	28
CRÉDIT D'IMPÔT POUR MAINTIEN À DOMICILE	29

TABLE OF CONTENTS

AGENDA	4
INFORMATION TO PROVIDE US	7
MINUTES OF THE ANNUAL GENERAL MEETING MAY 15 TH ,2019.....	8
FINANCIAL STATEMENTS DECEMBER 31 ST ,2019.....	14
PROVISIONAL BUDGET 2020	17
INSURANCE CERTIFICATE.....	18
PREVENTION-WATER DAMAGES.....	23
PROXY FORM.....	25
REQUEST FOR MODIFICATION OF THE AGENDA.....	27
FORM OF APPLICATION TO THE POSITION OF ADMINISTRATOR	28
HOME SUPPORT TAX CREDIT FORM	29



**SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES
9240 RIVERIN**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES COPROPRIÉTAIRES

AVIS DE CONVOCATION

Brossard, le 3 juin 2020

À tous les copropriétaires, vous êtes par les présentes convoqués à l'assemblée générale annuelle des copropriétaires qui se tiendra au lieu et date mentionnés ci-après.

**LUNDI 22 JUIN 2020
19 H 00
PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM**

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Élection des officiers de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 15 mai 2019
5. Rapport du conseil d'administration (s'il y a lieu)
6. Présentation des états financiers au 31 décembre 2019
7. Consultation sur le budget prévisionnel pour l'exercice financier 2020
8. Élection des administrateurs
9. Varia (point non soumis au vote)
10. Levée de l'assemblée

Pour éviter l'absence de quorum à cette assemblée, n'hésitez pas à nommer un fondé de pouvoir en remplissant le formulaire de procuration (document inclus) et l'envoyer par la poste à **Laucandrique Gestion de copropriétés, au 4305 boul. Lapinière, bureau 100, Brossard, J4Z 3H8** par courriel au kfiliatrault@laucandrique.ca ou par télécopieur au 450.677.0006, ou le remettre à un administrateur ou un copropriétaire. Si vous êtes présents à la réunion, votre formulaire vous sera alors remis.

L'article 1094 C.c.Q. : « Le copropriétaire qui, depuis plus de trois mois, n'a pas acquitté sa quote-part des charges communes ou sa contribution au fonds de prévoyance est privé de son droit de vote. »



**SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES
9240 RIVERIN**

THE ANNUAL GENERAL MEETING OF CO-OWNERS

NOTICE TO ATTEND

Brossard, June 3rd, 2020

To all co-owners, you are invited to the Annual general meeting of co-owners to be held at the location and date mentioned below.

**MONDAY JUNE 22ND, 2020
7:00 P.M.
BY VIDEOCONFERENCE ZOOM**

AGENDA OF THE MEETING

1. Verification of the quorum and opening of the meeting
2. Nomination of a President and a Secretary of the assembly
3. Reading and approval of the agenda
4. Approval of the minutes of the Annual General Meeting held on May 15th, 2019
5. Administrators report
6. Presentation of the December 31st, 2019 financial statements
7. Consultation on the budget for the fiscal year 2020
8. Election of the administrators
9. Miscellaneous
10. Adjournment of the meeting

To avoid the absence of quorum at this meeting, we invite you to fill and return the proxy form (included) by mail at **Laucandrique Gestion de copropriétés 4305, boul. Lapinière, bureau 100, Brossard (Québec), J4Z 3H8**, by e-mail at kfiliatrault@laucandrique.ca, by fax at: 450.677.0006 or give it to an administrator or a co-owner. If you are present at the meeting, we will give you back your proxy form.

Article 1094 C.c.Q.: "Any co-owner who has not paid his share of the common expenses or his contribution to the contingency fund for more than three months is deprived of his voting rights."



Info Laucandrique vous invite à une réunion Zoom planifiée.

Participer à la réunion Zoom

<https://laucandrique-ca.zoom.us/j/96065128625?pwd=R2pwYW1qR2tPK3BESEMrkp3b1hYUT09>

ID de réunion : 960 6512 8625

Mot de passe : 256648

Une seule touche sur l'appareil mobile

+14388097799,,96065128625#,,#,256648# Canada

+15873281099,,96065128625#,,#,256648# Canada

Composez un numéro en fonction de votre emplacement

+1 438 809 7799 Canada

+1 587 328 1099 Canada

+1 647 374 4685 Canada

+1 647 558 0588 Canada

+1 778 907 2071 Canada

ID de réunion : 960 6512 8625

Mot de passe : 256648

Trouvez votre numéro local : <https://laucandrique-ca.zoom.us/j/abXvK3Afv8>

Info Laucandrique invites you to a planned Zoom meeting.

Attend the Zoom meeting

<https://laucandrique-ca.zoom.us/j/96065128625?pwd=R2pwYW1qR2tPK3BESEMrkp3b1hYUT09>

Meeting ID: 960 6512 8625

Password: 256648

One touch on the mobile device

+ 14388097799,, 96065128625 # ,, #, 256648 # Canada

+ 15873281099,, 96065128625 # ,, #, 256648 # Canada

Dial a number based on your location

+1 438 809 7799 Canada

+1 587 328 1099 Canada

+1 647 374 4685 Canada

+1 647 558 0588 Canada

+1 778 907 2071 Canada

Meeting ID: 960 6512 8625

Password: 256648

Find your local number: <https://laucandrique-ca.zoom.us/j/abXvK3Afv8>



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES

9240 RIVERIN

INFORMATIONS À NOUS FAIRE SUIVRE

Comme inscrit dans votre déclaration de copropriété, vous devez avoir une assurance pour votre partie privative. L'assureur de la copropriété demande d'obtenir la preuve que vous êtes bien assuré. À cet effet, nous vous demandons de nous faire parvenir une copie de la page frontispice de votre police d'assurance où y figurent le nom de la compagnie, le numéro de police ainsi que la date effective. De plus, l'assurance de la copropriété demande à connaître l'année de fabrication de votre chauffe-eau ainsi que la marque.

It is stated in your declaration of co-ownership, you must have insurance for your private unit. The insurer of your co-ownership syndicate requests the proof of insurance of your private unit. For this purpose, we ask you to send us a copy of the front page of your insurance policy including the company name, policy number and the effective date. Furthermore, your insurance company also requests the year of your water heater as well as the brand.

Références pour vous aider à trouver les informations de votre chauffe-eau

	Giant	Cascade	Super Cascade	Rheem	John Wood	Hydro-Solution *
Située sur l'étiquette en façade du chauffe-eau Located on the front label of your tank	•	•	•			•
Intégrée dans le numéro de série du chauffe-eau. Il s'agit du 3e et 4e <u>chiffre</u> du numéro de série. Integrated in the serial number of the water heater. These are the 3rd and 4th <u>numbers</u> of the serial number.				•		
Intégrée dans le numéro de série du chauffe-eau. Integrated in the serial number of the water heater					•	

* Ultra-Cascade fabriqués pour Hydro-Solution par Giant

* Ultra-Cascade manufactured for Hydro-Solution by Giant

✂ _____

Syndicat des copropriétaires: 9240 RIVERIN

Nom/ Last name:				Prénom/ First name:				
Téléphone/ Phone number:				Courriel/ E-mail:				
Numéro d'unité <i>Unit Number</i>	Année de fabrication du chauffe-eau <i>The water heater's manufacturing year</i>	Marque du chauffe-eau <i>The water heater's brand</i>	Hydro-Solution		Compagnie d'assurance • # Police (contrat personnel du copropriétaire) <i>Insurance Company • # Policy (The owner's personal contract)</i>	Foyer / Fireplace		
			Non <i>No</i>	Oui <i>Yes</i>		Non <i>No</i>	Oui/Yes	
						Bois <i>Wood</i>	Gaz	Autres <i>Others</i>
Mois d'échéance/ Due month:								

Veuillez remplir le formulaire directement sur notre site internet www.laucandrique.ca ou vous pouvez nous envoyer ses informations par courriel le plus rapidement possible à kfiliatrault@laucandrique.ca ou nous remettre ce coupon lors de l'assemblée générale.

Please, fill this form on our web site www.laucandrique.ca or you can send this information by e-mail at kfiliatrault@laucandrique.ca or give us this coupon at the general meeting.



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES

9240 RIVERIN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 MAI 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 9240 RIVERIN

PROCÈS-VERBAL

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, le 15 mai à 19 heures.

Les copropriétaires du Syndicat des copropriétaires du 9240 Riverin dûment convoqués individuellement par le gestionnaire du syndicat, se sont réunis en assemblée générale au 4305 boulevard Lapinière, Bureau 100, Brossard.

La feuille de présence a été signée par les copropriétaires présents ou leurs mandataires. Cette feuille est jointe au procès-verbal.

Étaient présent ou représentés à l'assemblée, 21 copropriétaires représentant 81,7 % des voix de la copropriété.

ORDRE DU JOUR

- 0
- 1 Vérification du Quorum - Ouverture de l'assemblée
- 2 Élection des officiers de l'assemblée
- 3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mars 2018
- 5 Rapport du conseil d'administration
- 6 Présentation des états financiers au 31 décembre 2018
- 7 Consultation sur le budget prévisionnel pour l'exercice financier 2019
- 8 Varia (point non soumis au vote)
- 9 Élection des administrateurs
- 12 Levée de l'assemblée

1 Vérification du Quorum - Ouverture de l'assemblée

Le quorum est de 81,70 % des personnes présentes ou représentées et
l'assemblée est ouverte à 19h20

Nous avons 81,7 % du quorum, l'assemblée débute

2 Élection des officiers de l'assemblée

2.1 Après en avoir délibéré, l'assemblée élit, à l'unanimité des voix présentes ou représentées un président de l'assemblée.

Président: Grégory Porte

Unité: Gestionnaire

La proposition est adoptée.

PROPOSÉ PAR	Unité	APPUYÉ PAR	Unité
André Renaud	302	Stéphanie Renaud	302



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 9240 RIVERIN
PROCÈS-VERBAL

2.2 Après en avoir délibéré, l'assemblée élit, à l'unanimité des voix présentes ou représentées, un secrétaire de l'assemblée.

Secrétaire: **Yvon Lamarre**

Unité **Gestionnaire**

La proposition est adoptée.

PROPOSÉ PAR	Unité	APPUYÉ PAR	Unité
André Renaud	302	Daniel Lizée	101

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour

La proposition est adoptée.

PROPOSÉ PAR	Unité	APPUYÉ PAR	Unité
Daniel Lizée	101	Boris Tzakov	203

4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mars 2018

L'assemblée dispense le secrétaire de faire lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mars 2018. Les propriétaires prennent quelques minutes pour réviser le procès-verbal.

Délibération au sujet des foyers au bois - Boris Tzakov précise que:

- contrairement à ce que certains ont retenu des nombreuses discussions dans le passé, l'AGA de 2017 a bel et bien voté la résolution de principe de condamner les foyers au bois, les deux autres options proposées par le CA, à savoir de les mettre aux normes et ou de les convertir au gaz naturel, ayant été rejetées unanimement par les copropriétaires;
- le problème de résistance au feu du vide derrière les foyers et entre les étages au niveau de la dalle est indépendant (sans aucun lien avec la décision condamner les foyers) et doit être résolu sans égard de la façon dont on utilisera ou n'utilisera pas les foyers dans le futur;
- la certification de conformité de foyers au bois n'a jamais été demandée par les compagnies d'assurance, mais advenant cette possibilité bien réelle, les copropriétaires devront mettre en application le choix qu'ils ont fait en 2017, à savoir de condamner physiquement les foyers.

Il a été mentionné que, tant que les foyers sont fonctionnels, il faut faire le ramonage des cheminées, peu importe la décision du CA d'interdire leur utilisation.

Après délibérations, l'assemblée adopte à l'unanimité des voix présentes ou représentées, (sans



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 9240 RIVERIN
PROCÈS-VERBAL

modification) le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mars 2018.

La proposition est adoptée.

PROPOSÉ PAR	Unité	APPUYÉ PAR	Unité
Daniel Lizée	101	Michel St-Pierre	103

5 Rapport du conseil d'administration

Le rapport et le travail du CA sortant sont appréciés par tous. Daniel Lizée (101) dit au nom de tous les copropriétaires un "gros merci" au CA.
M. Kien To (303) fait un appel à la collaboration de tous afin d'aider les administrateurs.

Le rapport du CA est accepté à l'unanimité.

PROPOSÉ PAR	Unité	APPUYÉ PAR	Unité
Daniel Lizée	101	Michel St-Pierre	103

6 Présentation des états financiers au 31 décembre 2018

Le gestionnaire fait la présentation des états financiers à l'assemblée.

À la demande des copropriétaires, des précisions sur certains postes budgétaires sont données par le gestionnaire, et plus spécifiquement sur les postes qui concernent le coût des travaux de réfection/réparation du parement de brique et des balcons.

Les copropriétaires s'en déclarent satisfaits. Le syndicat finit l'année 2018 avec un surplus budgétaire de 20 857 \$. Le syndicat avait commencé l'année avec un surplus de 3 826 \$ au fonds d'exploitation, et avec le surplus budgétaire le syndicat termine l'année avec un surplus total de 24 683 \$ au fonds d'exploitation (note: le surplus budgétaire est additionné au surplus du fonds d'exploitation).

Le solde en fin d'année au fonds de prévoyance est de 47 303 \$.

L'avoir net du Syndicat est de 71 986 \$.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 9240 RIVERIN
PROCÈS-VERBAL

7 Consultation sur le budget prévisionnel pour l'exercice financier 2019

Le gestionnaire présente le budget prévisionnel pour l'année 2019 aux copropriétaires. Le budget proposé est de 86 537 \$ et inclut :

- des charges communes de 75 488 \$;
- une contribution au fonds de prévoyance de 6 049 \$;
- une cotisation au fonds d'auto-assurance de 5 000 \$ (article 1074.2 C.c.Q - ce montant est provisionné séparément du fonds de prévoyance afin de couvrir les franchises d'assurance en cas de réclamation; il s'agit d'une contribution au charges communes payable par tous les copropriétaires).

Suite aux discussions entre le gestionnaire et les copropriétaires, le budget est accepté par la majorité.

Travaux prévus	Montant	Entrepreneur choisi
Inspection des façades	5 140 \$	Façades Plus
Réparation du parement de brique des façades et de la colonne de l'unité 403, installation de larmiers (nez) des balcons	15 000 \$	A déterminer
Étude de fonds de prévoyance - certificat d'état et plan d'entretien	6 000 \$	À déterminer
Abattage des 8 frênes infestés, essouchage, replantation Phase 1, et remise en état du gazon	6 214 \$	Mazeau
Plantation d'arbres phase 2 - trois conifères	2 070 \$	Mazeau
Installation de drain de surface le long de la façade boul. Matte	1 828 \$	Mazeau
Entretien de la toiture	2 000 \$	À déterminer

8 Varia (points non soumis au vote)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 9240 RIVERIN
PROCÈS-VERBAL

- 8.1 Demande pour une nouvelle soumission pour inspection du système de sécurité incendie. Le gestionnaire organisera dans le plus brefs délais cette inspection avec une firme que 3L car le certificat de conformité a expiré le 31 mars 2019.
- 8.2 Demande pour soumission pour réparation de la brique (Façades Plus, ou autre). URGENT. Note: Boris Tzakov a donné au gestionnaire l'information sur deux firmes qui font de la maçonnerie et de restauration de façades.
- 8.3 Le gestionnaire fera la vérification nécessaire avec la municipalité concernant le programme GRAME.
- 8.6 Concernant l'installation de nez de balcons afin d'évacuer l'eau de pluie correctement. Le gestionnaire fera les recherches de soumissions et suggestions. L'installation de nez de balcons (larmiers) doit se faire en même temps que la réparation de la brique, car les endroits les plus vulnérables et endommagés sont sous les balcons! Le gestionnaire doit proposer une solution technique et des propositions de service.
- 8.7 Ajouter à la liste des travaux avec prix un registre des améliorations privatives. Règlement potentiel interdisant de fumer du cannabis partout dans l'immeuble (ce règlement serait en contradiction avec les lois existantes, une nouvelle loi pourrait donner l'autorité au CA d'interdire)
- 8.9 Le gestionnaire s'occupe des contrats d'entretien des système de ventilation (Refpro), l'entretien de la porte de garage(Harvey Gaudreau) et nettoyage des tapis(Nettoyage Impérial).

9 Élection des administrateurs

En l'absence de nouvelles candidatures pour les postes d'administrateurs et en l'absence d'opposition aux actes des administrateurs en place, l'assemblée demande au CA sortant s'il accepterait la reconduction de son mandat. Les administrateurs sortant acceptent que leurs charges soient reconduites pour le mandat 2019/2020.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

PROPOSÉ PAR	Unité	APPUYÉ PAR	Unité
Kien Hoa To	303	Daniel Lizée	101



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 9240 RIVERIN
PROCÈS-VERBAL

Le conseil d'administration sera formé des copropriétaires suivants :

Boris Tzakov - Président du CA

Ziad Rahill - Vice-président du CA

Irina Yarosh - Trésorière du CA

10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est close à 21h45

Procès-verbal certifié conforme

Grégory Porte
Président

Yvon Lamarre
Secrétaire

Article 1103 C.c.Q. : « Tout copropriétaire peut demander [...] d'annuler une décision de l'assemblée si elle est partielle, si elle a été prise dans l'intention de nuire aux copropriétaires ou au mépris de leurs droits, ou encore si une erreur s'est produite dans le calcul des voix.

L'action doit, sous peine de déchéance, être intentée dans les 60 jours de l'assemblée.

Le tribunal peut, si l'action est futile ou vexatoire, condamner le demandeur à des dommages-intérêts.



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES
9240 RIVERIN
ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ
9240 RUE RIVERIN

États des résultats
Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019			Budget	2018
	Exploitation	Fonds Prévoyance	Assurance	Total	Réel Total
Produits					
Charges communes	60 489 \$	6 049 \$		66 538 \$	65 234 \$
Cotisation spéciale - fonds d'assurance**			3 333	3 333	5 000
Cotisation spéciale - travaux 2019**	10 000			10 000	11 098
Intérêts		225		225	151
Autres revenus	100			100	346
	70 589	6 274	3 333	80 196	76 829
Charges					
Entretien ménager	6 840			6 840	6 780
Électricité	8 234			8 234	7 246
Assurances	7 343			7 343	7 590
Nettoyage de tapis	275			275	228
Nettoyage de vitres	1 759			1 759	1 725
Liaison centrale	308			308	298
Entretien paysager	3 288			3 288	3 182
Système d'irrigation	816			816	779
Déneigement	2 927			2 927	2 221
Ramonage				600	552
Entretien ascenseur	2 815			2 815	3 057
Ascenseurs - inspection gouvernementale	87			87	85
Téléphone - ascenseur	1 219			1 219	1 145
Entretien ventilation				800	290
Entretien porte de garage	568			568	500
Inspection alarme incendie	2 206			2 206	1 115
Entretien & réparations diverses	362			362	5 346
Petite caisse / Fournitures	500			500	473
Nettoyage conduits sècheuses	291			291	2 185
Honoraires de gestion	7 708			7 708	7 594
Taxe d'eau	2 567			2 567	2 790
Honoraires professionnels	144			144	1 086
Immatriculation	35			35	34
Frais de bureau	337			337	387
Frais bancaires	416			416	452
Abattage des arbres et plantation	4 714			4 714	4 714
Plantation phase 2	2 400			2 400	2 070
Entretien toiture	150			150	2 000
Travaux de briques					15 000
Inspection des façades					5 140
Remise en état du terrain après abattage					1 500
Étude du fonds prévoyance					6 000
Installation du drain de surface					1 828
Changement moteurs ventilation		3 678		3 678	
Installation système alarme incendie	3 643			3 643	
Sinistres			1 510	1 510	
Travaux mise aux normes incendie					10 290
Total des dépenses	61 952	3 678	1 510	67 140	66 930
Surplus (déficit) d'opération	8 637 \$	2 596 \$	1 823 \$	13 056 \$	9 899 \$



SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ
9240 RUE RIVERIN

Évolution des actifs nets
Exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019			2018
	Fonds			
	Exploitation	Prévoyance	Assurance	Total
Solde d'ouverture	24 683 \$	47 303 \$		71 986 \$
Surplus (déficit) d'opération	8 637	2 596	1 823	13 056
Solde à la fin	33 320 \$	49 899 \$	1 823 \$	85 042 \$



SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ
9240 RUE RIVERIN

Bilan
au 31 décembre 2019

	2019				2018
	Exploitation	Fonds Prévoyance	Assurance	Total	Total
<u>Actif</u>					
Petite caisse	600 \$			600 \$	500 \$
Encaisse	31 380	36 165	5 001	72 546	52 770
Cotisations à recevoir	46			46	331
Frais payés d'avance	2 533			2 533	4 117
Placements		17 369		17 369	17 298
Intérêts courus à recevoir					59
Interfonds	6 813				
	41 372	53 534	5 001	93 094	75 075
<u>Passif</u>					
Comptes à payer	7 579			7 579	3 089
Créditeurs et frais courus	473			473	
Interfonds		3 635	3 178		
	8 052	3 635	3 178	8 052	3 089
<u>Avoir du Syndicat</u>					
Fonds d'exploitation	33 320			33 320	24 683
Fonds de prévoyance		49 899		49 899	47 303
Fonds d'assurance			1 823	1 823	
	33 320	49 899	1 823	85 042	71 986
	41 372 \$	53 534 \$	5 001 \$	93 094 \$	75 075 \$



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES

9240 RIVERIN

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Syndicat des copropriétaires
9240 RIVERIN

Budget approuvé
Exercice se terminant le 31 décembre 2020

	2020				2019	
	Budget approuvé				Budget	Réel
	Exploitation	Prévoyance 10%	Fonds d'assurance	Total		
PRODUITS						
Charges communes	60 488 \$	6 049 \$		66 537 \$	66 537 \$	66 538 \$
Cotisation spéciale 2019 - Fonds d'assurance	- \$	- \$	1 667 \$	1 667 \$	5 000 \$	3 333 \$
Cotisation spéciale - Fonds d'assurance			10 000 \$	10 000 \$		
Cotisation spéciale - Travaux 2019	5 000 \$	- \$		5 000 \$	15 000 \$	10 000 \$
Cotisation spéciale - Foyer	40 000 \$			40 000 \$		
Autres Revenus d'intérêts	-	-		- \$	-	225
Autres Revenus						100
	105 488	6 049	11 667	123 204	86 537	80 196
CHARGES D'EXPLOITATION						
<u>Frais d'opération</u>						
Entretien ménager (6 323,63 \$)	6 350			6 350	6 850	6 840
Contrat d'entretien - d'ascenseur (2 842 \$)	3 100			3 100	3 100	2 815
Ascenseur - Inspection gouvernementale	87			87	85	87
Ligne téléphonique: Intercom et Ascenseur	1 300			1 300	1 200	1 219
Inspection alarme incendie	1 100			1 100	1 500	2 206
Liaison centrale d'alarme (313,32 \$ au 30 sept 2020)	315			315	310	308
Contrat d'entretien - ventilation (740,06 \$)	800			800	800	-
Nettoyage des tapis	300			300	250	275
Nettoyage des vitres	1 900			1 900	1 800	1 759
Ramonage	-			-	600	-
Entretien de la porte de garage	600			600	500	568
Entretien et réparations	4 000			4 000	5 000	362
Petite caisse/Fournitures	500			500	1 000	500
Nettoyage des conduits de sècheuses	-			-	-	291
Contrat - déneigement (4 063 \$)	4 100			4 100	2 300	2 927
Contrat - d'entretien paysager ()	4 500			4 500	3 200	3 288
Système d'irrigation et réparation	900			900	850	816
Sinistre	-			-		1 510
Assurances (du 27/04/2019 au 27/04/2020 - 7 202,72 \$)	8 600			8 600	7 900	7 343
Électricité	8 000			8 000	7 500	8 234
<u>Frais d'administration</u>						
Taxes d'eau	3 000			3 000	3 000	2 567
Honoraires de gestion (services complet 7 823,35 \$)	7 825			7 825	7 715	7 708
Honoraires professionnels	1 500			1 500	1 500	144
Immatriculation	35			35	35	35
Frais de bureau	400			400	400	337
Frais bancaires	500			500	500	416
<u>Travaux Spéciaux</u>						
Travaux de briques	20 000			20 000	15 000	-
Inspection des façades	5 140			5 140	5 140	-
Etude du fonds de prévoyance	6 000			6 000	6 000	
Installation du drain de surface	2 000			2 000	1 828	
Entretien de la toiture	834			834	2 000	150
Calfeutrage complet		42 840		42 840		
Travaux foyer	40 000			40 000		
Changement du moteur de ventilation						3 678
Changement du panneau d'alarme incendie						3 643
Abattage des arbres et plantation	-			-	4 714	4 714
Plantation phase 2	-			-	2 070	2 400
Remise en état du terrain après abattage	-			-	1 500	
<u>Fonds de prévoyance</u>						
<u>Fonds assurance (2019)</u>					5 000	1 823
<u>Fonds de prévoyance (2019)</u>					6 049	2 596
	133 686	42 840	-	176 526	107 196	71 559
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(28 198) \$	(36 791) \$	11 667 \$	(53 322) \$	(20 659) \$	8 637 \$
Solde au début de l'année	33 320	49 899	1 823	83 219	24 683	24 683
Solde à la fin de l'année	5 122 \$	13 108 \$	13 490 \$	29 897 \$	4 024 \$	33 320 \$



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES

9240 RIVERIN

CERTIFICAT D'ASSURANCE



BFL CANADA risques et assurances inc.
2001, avenue McGill College, Bureau 2200
Montréal, Québec H3A 1G1
Tel.: 514-843-3632
Fax: 514-843-3842
Sans frais: 1-866-688-9888

DECLARATIONS PARTICULIERES (CERTIFICAT D'ASSURANCE)

Cette Police contient des clauses pouvant limiter le montant de l'indemnité

No. de police antérieure BFL04MTL00075		Renouvellement No. de police BFL04MTL00075	
ASSURÉ DÉSIGNÉ		Les propriétaires, 9240 Rue Riverin (SDC), agissant en leur propre nom ou en tant que syndicat de copropriété et / ou en tant que fiduciaires et / ou en tant qu'agents pour le compte de tous les copropriétaires d'unités.	
ADRESSE POSTALE		Laurandique – Gestion de copropriétés (Gestionnaire) 4305 boul. Lapinière, bureau 100, Brossard, QC J4Z 3H8	
PÉRIODE D'ASSURANCE		Du: 27 avril 2020 au: 27 avril 2021 00h01 heure normale	
EMPLACEMENT(S) ASSURÉ(S)		9240 rue Riverin, Brossard, QC J4X 2T8	
CONSTRUCTION		Résistant au feu non standard	
AFFECTATION PAR L'ASSURÉ		17 unité résidentielle(s) 5 étage(s) 0 unité commerciale(s) 1 immeuble(s)	
L'assurance est assujettie, sous réserve des déclarations, aux termes et conditions de la police et de ses avenants, uniquement pour les avenants spécifiques et pour lesquels une limite ou une annotation spécifique est indiquée ci-dessous.			
NATURE ET ÉTENDUE DE L'ASSURANCE			
SECTION I - BIENS BFLSPW001REV1015AB(Rev17Nov2016) - (Date de l'évaluation : 3 juillet 2018)			
A.	Biens de toute description - tous risques, règlements administratifs globaux, règle proportionnelle à montant stipulé, coût de remplacement. Frais de copropriété mensuel, indemnisation 12 mois Contenu	FRANCHISE	LIMITE
			\$5,011,872
			\$67,000
			\$26,790
	Franchise globale – tous risques	10 000 \$	
	Vitres - Risques Désignés	10 000 \$	
	Refoulement d'égout	25 000 \$	
	Franchise en dommage par l'eau	25 000 \$	
	Assurance contre les tremblements de terre (Limite annuelle)	15 % / minimum 100 000 \$	100% of the Policy Limit
	Inondation (Limite annuelle)	25 000 \$	100% of the Policy Limit
	Clés et serrures	2 500 \$	\$25,000
	Frais de subsistance supplémentaires – 50 000\$ par unité		\$50,000
	Frais de subsistance supplémentaires - par année d'assurance		\$1,000,000
B.	Business Interruption (Gross Rentals), 100% Co-Insurance, Indemnity Period (Months) : N/A	N/A	Non couvert
SECTION I.I - BIENS EXCÉDENTAIRES - (Date de l'évaluation : 3 juillet 2018)			
	Limite excédentaire – Valeur à neuf	FRANCHISE	LIMITE
	Limite excédentaire des extensions de garanties jusqu'à 1 000 000 \$ - par année d'assurance		Non-disponible Non couvert
SECTION II - DÉLITS (Formulaire AGCS-PM 1001 CANADA 12-17 (Français))			
I.	Formule Élargie - Espèces et Valeurs	FRANCHISE	LIMITE
	Perte à l'intérieur des locaux	Nil	\$10,000
	Perte à l'extérieur des locaux	Nil	\$10,000
II.	Assurance Globale Contre la Malhonnêteté, La Contrefaçon, la Falsification et la Fraude		
	Détournement - incluant gestionnaire d'immeuble	Nil	\$25,000
	Contrefaçon des billets de banque et des mandats	Nil	\$10,000
	Contrefaçon préjudiciable aux déposants	Nil	\$10,000
	Fraude Informatique ou Fraude en Matière de Transfert de Fonds	Nil	\$10,000
	Falsification de Carte de Crédit	Nil	\$10,000
SECTION III - RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE (Formulaire AGCS-PM 1001 CANADA 12-17 (Français))			
A.	Responsabilité civile pour dommages corporels/ matériels - par événement	FRANCHISE	LIMITE
	Produits / travaux complétés - Par année d'assurance	500 \$	\$5,000,000
B.	Assurance de la responsabilité civile pour préjudice personnel	500 \$	\$5,000,000
C.	Assurance des frais médicaux - par personne		\$25,000
D.	Responsabilité locative (Formulaire Étendue)	500 \$	\$1,000,000
	Automobile des non-propriétaires avenant FPQ #6	500 \$	\$5,000,000
	Excluant location de véhicule long terme avenant FAQ #99		Inclus
	Responsabilité civile pour les dommages aux véhicules loués avenant FAQ #94	500 \$	\$50,000
	Responsabilité civile assumée par contrat avenant FAQ #96		Inclus
	Responsabilité relative aux avantages sociaux – erreurs & omissions (Formulaire V 1.2 - 201503)		\$1,000,000
	Avenant : pollution soudaine et accidentelle (Formulaire AGCS-PML-E-CGL0014-PKG0001 CA-20160418)	5 000 \$	\$1,000,000



BFL CANADA risques et assurances inc.
2001, avenue McGill College, Bureau 2200
Montréal, Québec H3A 1G1
Tel.: 514-843-3632
Fax: 514-843-3842
Sans frais: 1-866-688-9888

SECTION IV - RESPONSABILITE DES ADMINISTRATEURS & DIRIGEANTS DE COPROPRIETE (Formulaire D51100C (11/15)) and (Formulaire D 51740 (12/15))		
	FRANCHISE	LIMITE
Sur la base des réclamations présentées - incluant gestionnaire d'immeuble	Nil	\$2,000,000
Actes répréhensibles liés à la protection de la vie privée	Nil	\$50,000
Actes répréhensibles liés à la sécurité des données	Nil	\$50,000

Police en participation



BFL CANADA risques et assurances inc.
2001, avenue McGill College, Bureau 2200
Montréal, Québec H3A 1G1
Tel.: 514-843-3632
Fax: 514-843-3842
Sans frais: 1-866-688-9888

NATURE ET ÉTENDUE DE L'ASSURANCE		
SECTION V - BRIS DE VITRES (HALL D'ENTREE INCLUS) - REDUCTION DE FRANCHISE		
Résidentiel Commercial Auvents	FRANCHISE N/A N/A N/A	LIMITE Non couvert
SECTION VI - BRIS DE MACHINE 70107-(Revision 06-2016)		
BM31V2: Formule étendue générale – incluant: machines de production et équipement électronique - Dommages directs incluant réparation ou remplacement, dispositions légales, interruption de services - Extension de garantie à la section VI : selon la police maitresse - Avenant de suppression de la franchise (pour les pertes de plus de 25 000\$)	FRANCHISE 2 500 \$	LIMITE \$5,038,662
BM34: Frais supplémentaires – 100% disponible le premier mois Frais de subsistance supplémentaires - par unité Frais de subsistance supplémentaires - par année d'assurance Frais de copropriété mensuel, indemnisation 12 mois	Période d'attente 24 heures	\$1,000,000 \$25,000 \$1,000,000 \$67,000
BM33: Pertes des profits – loyer, Période d'indemnisation (mois) * N/A	Période d'attente 24 heures	Non couvert
SECTION VII - RESPONSABILITÉ POUR ATTEINTE À L'ENVIRONNEMENT		
Limite par événement – Garanties A-G Pertes d'exploitation – Limite par événement – Garantie H Montant par année d'assurance	FRANCHISE N/A	LIMITE Non couvert Non couvert Non couvert
SECTION VIII - ACCIDENT DES BÉNÉVOLES		
Capital assuré	FRANCHISE N/A	LIMITE Non couvert
SECTION IX - PROTECTION JURIDIQUE DASBCS (QC). -1.2.-3.-6(AUG2018)		
Chaque événement Par année d'assurance.	FRANCHISE Nil	LIMITE \$25,000 \$1,500,000
SECTION X - TERRORISME		
Par événement Par année d'assurance	FRANCHISE N/A	LIMITE Non couvert Non couvert
SECTION XI - GARANTIE EXCÉDENTAIRE (BFL Manuscrite)		
Détournement excédentaire - incluant gestionnaire d'immeuble Responsabilité civile générale excédentaire - section A&B et avenant FPQ #6 Responsabilité excédentaire des administrateurs et dirigeants - copropriété Accident des bénévoles Frais juridiques excédentaire - Par année d'assurance	FRANCHISE Voir libellé de police Voir libellé de police Voir libellé de police N/A N/A N/A	LIMITE \$975,000 \$25,000,000 \$18,000,000 Non couvert Non couvert Non couvert
SI PERTE, PAYABLE A:		
(La clause hypothécaire standard est applicable sauf si clause créancier hypothécaire spécial jointe).		
ASSURÉ ADDITIONNEL: 9176-8895 Québec inc. &/ou Gestion Laucandrique		



BFL CANADA risques et assurances inc.
2001, avenue McGill College, Bureau 2200
Montréal, Québec H3A 1G1
Tel.: 514-843-3632
Fax: 514-843-3842
Sans frais: 1-866-688-9888

LISTE D'ASSUREURS / PRESTATAIRES DE SERVICE

Assureur/Prestataire de service	Section	Participation	Police maitresse No.	
Compagnie d'assurance AIG du Canada	BIENS	15%	BFLSPW001	
Allianz Insurance Company	BIENS	15%	BFLSPW001	
	DÉLITS	100%		
	RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE	100%		
Autorisation accordée B0713SPRGL1901012 souscrite auprès de certains souscripteurs du Lloyds	GARANTIE EXCÉDENTAIRE	100%	SPRGL1601012	
DAS Legal Protection Insurance Company Limited	PROTECTION JURIDIQUE	100%	47413 (Policy)	
Echelon Insurance	BIENS	10%	BFLSPW001	
Compagnie D'Assurance Great American	RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS & DIRIGEANTS DE COPROPRIÉTÉ	100%	D51100C	
Intact Assurance	BRIS DE MACHINE	100%		
Royal & Sun Alliance Insurance Company of Canada	BIENS	25%	BFLSPW001	
Starr Insurance & Reinsurance Limited	BIENS	25%	BFLSPW001	
Société d'Assurance Westport	BIENS	10%	BFLSPW001	
		10%	BSE0000763-00(Policy)	

Aux fins de la Loi sur les sociétés d'assurances (L.C. 1991, ch. 47), ce document est délivré dans le cadre des activités d'assurance des souscripteurs de Lloyd's au Canada et Liberty Mutual Insurance Company

Ce certificat n'est pas valide à moins d'être contresigné par un représentant autorisé de(s) (l')assureur(s).

BFL CANADA risques et assurances inc.

E. & O.E.

Date: 30 avril 2020

Gareth McDonnell

Gareth McDonnell, Représentant(s) Autorisé(s)

Lisa Giannone, Représentant(s) Autorisé(s)

Robert Drouin

Robert Drouin, directeur clientèle



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES
9240 RIVERIN
PRÉVENTION – DOMMAGES PAR L'EAU

COMMUNIQUÉ IMPORTANT



CECI N'EST QU'À TITRE D'EXEMPLE

À nouveau cette année, les syndicats de copropriété ont rapporté de nombreuses pertes en dégâts d'eau. Voici quelques exemples de pertes payées par les assureurs:

- Mauvais branchement au niveau d'un appareil électroménager et/ou bris du tuyau d'alimentation – Faites affaire avec un membre certifié de la RBQ – Entre 21 190,03\$ et 53 890,71\$
- Bris de réservoir d'eau chaude dû à la rouille/corrosion – Le réservoir doit être changé aux 10 ans - 33 274,72\$
- Entrée d'eau demeurant ouverte et tuyauterie non vidangée avec absence de chauffage en saison hivernale – Localiser la valve d'entrée d'eau et en hiver, lors d'une absence prolongée, vidanger les tuyaux - 46 765,00\$

Exemples de quelques mesures préventives faciles à adopter:

Prévention :

Nous vous recommandons de localiser la valve d'entrée d'eau de votre unité d'habitation afin de pouvoir la fermer au besoin.

Il est recommandé:

- Fermer les robinets de la laveuse à linge après usage
- Aux 5 ans, faites changer, par un membre de la RBQ, les tuyaux d'alimentation d'eau de la laveuse à linge et du lave-vaisselle
- Dégager les drains et les gouttières

En cas d'absence prolongée, fermer l'entrée d'eau principale de votre unité et vidanger les tuyaux en ouvrant tout simplement les robinets

En cas d'urgence - gestion de sinistre

Communiquer immédiatement avec votre gestionnaire attitré chez Laucaudrique et/ou communiquer au numéro d'urgence suivant, également chez Laucaudrique: 450-926-9911.

LA PRÉVENTION C'EST IMPORTANT !



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES
9240 RIVERIN
PREVENTION – WATER DAMAGES

LAUCANDRIQUE - GESTION DE COPROPRIÉTÉS

IMPORTANT NOTICE



THIS IS ONLY FOR EXAMPLE

Once again this year, an important number of water damage claims have been reported and/or claimed by condominium syndicates. The following are a few examples of the types of losses which occurred and the amounts paid by insurers:

- Improper connection of a household appliance and/or breakage of the water inlet – Between \$21,190.03 and \$53,890.71. *Have the work done by a certified RBQ member*
- Breakage of a hot water tank caused by rust/corrosion - \$33,274.72 – *Change your water heater every ten (10) years*
- Water inlet remained open and pipes not emptied combined with absence of heat in winter - \$46,765.00 - *Locate your main water inlet and upon prolonged absence during the heating season, drain your pipes.*

Examples of easy steps you may take thereby preventing costly damage:

Prevention :

We recommend that you locate within your unit all water inlets thereby enabling yourself to close them if necessary.

It is recommended that you:

- Close the water entry inlet after use of clothes washer.
- Have an RBQ member replace the flexible piping connection to the clothes washer and dishwasher every five years.
- Clean gutters and downspouts regularly

Upon a prolonged absence, close the main water entry valve and empty piping by opening faucets

In the event of an emergency – Claims management

You must immediately communicate with your Laucaudrique building manager and/or with the following Laucaudrique emergency service by dialing the following number: (450)926-9911.

PREVENTION, IT'S ESSENTIAL !



**SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES
9240 RIVERIN
FORMULAIRE DE PROCURATION**

Le _____

Au syndicat des copropriétaires du **9240 RIVERIN**,

Je (nous) soussigné(e)(s) : _____, propriétaire(s)
de la fraction de copropriété portant le numéro _____, appartement numéro
_____, mandats par la présente l'administrateur (*sélectionner ci-dessous*)

Administrateurs (cochez une seule personne) :

☐

Ziad Rahill

☐

Irina Yarosh

Ou (inscrivez la personne de votre choix) :

M. /Mme. _____, notre mandataire aux fins d'assister à l'assemblée générale qui se tiendra le 22 juin 2020, avec pouvoir de signer la feuille de présence et nous y représenter et, notamment, de prendre part aux délibérations de l'assemblée, se faire élire comme officier d'assemblée et d'y voter en notre nom. Le présent mandat ne prendra pas fin en cas de suspension ou d'ajournement de l'assemblée et notre mandataire pourra exercer ses pouvoirs jusqu'à ce que l'ordre du jour soit épuisé et que l'assemblée soit levée.

- ☐ Le présent mandat ne s'exercera que pour la fraction de copropriété désignée ci-dessus ;
- ☐ Le présent mandat s'exerce pour toute fraction de copropriété dont nous sommes copropriétaires, sous réserve d'un mandat spécifique donné à un tiers pour une autre fraction ;

En foi de quoi, nous avons signé à Montréal.

Pour éviter l'absence de quorum à cette assemblée, veuillez remplir et retourner le formulaire de procuration à un administrateur ou à **Laucandrique Gestion de copropriétés au 4305, boul. Lapinière, bureau 100, Brossard, J4Z 3H8** ou par courriel au kfiliatrault@laucandrique.ca ou nous le faire parvenir par télécopieur, au **450.677.0006**. Afin d'accélérer l'enregistrement des participants à l'assemblée, nous vous invitons à nous faire parvenir votre formulaire avant le 21 juin 2020.



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES
9240 RIVERIN
PROXY FORM

On _____

To the syndicate of the Co-owners **9240 RIVERIN**

I/we undersign: _____ co-owner(s) of the fraction having the civic number _____, apartment number _____ are mandating the administrator (*selected below*)

Administrators (mark only one person) :

☐

Ziad Rahill

☐

Irina Yarosh

Or (write the person of your choice) :

Mr./Mrs. _____ to represent me/us at the annual general assembly that will be held on June 22nd, 2020, with the power to sign the attendance document and to represent me/us during the meeting, along with the possibility to be elected as officer of the assembly and to vote on our behalf. The present mandate will not end should the assembly be suspended or adjourned and his right will prevail until the agenda is completed and the assembly has officially ended.

- ☐ The present mandate can apply only for the fraction identification identified above:
- ☐ The present mandate can apply for any fraction that we own, under the specific mandate given for another fraction

In trust, we have signed in Montréal

To avoid the absence of quorum at this assembly, please fill and turn over the proxy form to an administrator or **Laucandrique Gestion de copropriétés** at 4305, blv. Lapinière, bureau 100, Brossard, QC J4Z 3H8 or send it by fax at **450.677.0006**, either by e-mail at kfiliatrault@laucandrique.ca. The proxy form must be signed and received by June 21st, 2020.



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES
9240 RIVERIN
DEMANDE D'AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

Après avoir reçu l'avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle du syndicat qui aura lieu le 22 juin 2020 et avoir pris connaissance de l'ordre du jour, j'aimerais ajouter à l'ordre du jour :

Veuillez cocher le libellé choisi et y ajouter une description ci-bas.

☐ Une proposition soumise à un vote

Libellé exact de la proposition qui sera soumise à un vote :

Description et détails :

J'aimerais ajouter au point varia :

☐ Une question

☐ Un commentaire

Description et détails :

Nom :

Adresse :

L'article 1088 C.c.Q. : « Tout copropriétaire peut, dans les cinq jours suivant la réception de l'avis de convocation, inscrire une question à l'ordre du jour. Avant la tenue de l'assemblée, le conseil d'administration avise par écrit l'ajout de questions s'il y a lieu. »

Remplir et retourner à Laucandrique Gestion de copropriétés par courriel à kfiliatrault@laucandrique.ca ou par télécopieur au numéro suivant 450.677.0006.



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES
9240 RIVERIN
REQUEST FOR AN INCLUSION TO THE AGENDA

After receiving the convocation notice to the Annual General Meeting of the Syndicate that will take place on June 22nd, 2020, I would like to add to the agenda:

Please check the chosen wording and add a description below.

☐ A proposal submitted to a vote

The exact wording of the proposal that will be put to a vote :

Description and details:

I would like to add to the miscellaneous:

☐ A question

☐ A comment

Description and details :

Name :

Address :

Article 1088 C.c.Q.: "Within five days of receiving notice of a general meeting of the co-owners, any co-owner may cause a question to be placed on the agenda. Before the meeting is held, the board of directors gives written notice to the co-owners of the questions newly placed on the agenda."

Please fill out and send back to Laucandrique Gestion de copropriétés by e-mail at kfiliatrault@laucandrique.ca or by fax at 450.677.0006



**SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES
9240 RIVERIN
FORMULAIRE DE DEMANDE DE CANDIDATURE AU POSTE
D'ADMINISTRATEUR**

Je, _____, résidant à l'unité # _____ désire poser ma candidature au poste d'administrateur pour l'année 2020

Signé le

Signature

Témoin

Afin de valider votre candidature, nous devons recevoir ce formulaire dûment complété et reçu avant le 21 juin 2020 soit par courrier au bureau de Laucandrique Gestion de copropriétés, au 4305, boul. Lapinière, bureau 100, Brossard, J4Z 3H8 ou par courriel au kfiliatrault@laucandrique.ca ou nous le faire parvenir par télécopieur, au 450.677.0006.

FORM OF APPLICATION TO THE POSITION OF ADMINISTRATOR

I, _____, residing at unit # _____ would like to apply for the position of administrator for the year 2020

Signed on

Signature

Witness

We must receive this form completed and prior to June 21st, 2020 either by mail at the office Laucandrique Gestion de copropriétés, at 4305 Lapinière, bureau 100, Brossard, QC, J4Z 3H8, or by e-mail at kfiliatrault@laucandrique.ca or by fax 450-677-0006.



**SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES
9240 RIVERIN
CRÉDIT D'IMPÔT POUR MAINTIEN À DOMICILE**

Crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée de 70 ans et plus pour l'année 2020

Je, _____, résident(e) au _____,
unité # _____ désire recevoir le formulaire dûment rempli pour le crédit impôt de l'année 2020.

Signé le

Signature

Remplir et retourner à Laucandrique Gestion de copropriétés par courriel à info@laucandrique.ca ou par télécopieur au numéro suivant 450.677.0006.

TAX CREDIT FOR HOME SUPPORT SERVICES FOR SENIORS 70 AND OLDER

Tax credit for home-support services for seniors 70 and older for 2020

I, _____, (Address) _____,
Unit # _____ want to receive the completed form for the tax credit of 2020.

Signed on

Signature

Please fill out and send back to Laucandrique Gestion de copropriétés by e-mail at info@laucandrique.ca or by fax at 450.677.0006.



Laucandrique Gestion de copropriétés

4305, boulevard Lapinière, bureau 100, Brossard (Québec) J4Z 3H8

Téléphone 450.677.0007 - Télécopieur 450.677.0006

info@laucandrique.ca

www.laucandrique.ca

SERVICE D'URGENCE EN CAS DE SINISTRE: 450-926-9911